

Historique

Créé en 1978 et remis pour la première fois en 1981, le Prix Québec / Wallonie-Bruxelles de littérature de jeunesse s'inscrit dans le cadre de l'entente de coopération intervenue entre le gouvernement du Québec et la Communauté française de Belgique. Ce prix encourage le développement de la littérature de jeunesse de langue française et stimule la production des auteurs et des illustrateurs.

Le ministère des Relations internationales et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ont la responsabilité conjointe de l'administration de ce Prix au Québec tandis que Wallonie-Bruxelles international et le ministère de la Communauté française de Belgique en assurent l'administration en Wallonie-Bruxelles.

En 2004, pour accroître la visibilité et la notoriété du Prix Québec / Wallonie-Bruxelles de littérature de jeunesse et faciliter la multiplicité des échanges entre les deux communautés, de nouveaux règlements ont été adoptés par les Parties et sont en vigueur depuis janvier 2005.

objectifs

- ◆ Encourager le développement et la diffusion de la littérature de jeunesse de langue française en couronnant une œuvre éditée d'un auteur et/ou d'un illustrateur pour la jeunesse.
- ◆ Stimuler la production des auteurs et illustrateurs de la Communauté Wallonie-Bruxelles et du Québec.
- ◆ Faire connaître aux deux communautés – Québec et Wallonie-Bruxelles – leur production respective.
- ◆ Favoriser les échanges commerciaux entre le Québec et Wallonie-Bruxelles, notamment par la coédition, dans le domaine de la littérature de jeunesse.

Nature du prix

Le Prix comprend:

- ◆ Une (1) bourse destinée à l'auteur/illustrateur lauréat et une aide financière à son éditeur.
La bourse est dotée d'un montant de 2 600€ pour le lauréat québécois et de 3 500\$ pour le lauréat de Wallonie-Bruxelles.
- ◆ Une aide financière de 6 000\$ ou 3 900€ est octroyée à l'éditeur du livre primé afin d'en favoriser la promotion et la mise en marché sur l'autre territoire, après élaboration et acceptation auprès des Parties concernées d'un plan d'utilisation de cette bourse.
- ◆ De plus, deux (2) missions, chacune d'une semaine, sont prévues aux fins suivantes:
 - ◆ Une (1) mission pour le lauréat dans le cadre d'une tournée promotionnelle.
 - ◆ Une (1) mission pour l'éditeur afin de procéder aux arrangements avec un ou plusieurs partenaires de l'autre territoire.
- ◆ La bourse à l'auteur/illustrateur est octroyée par la Partie d'accueil de même que les frais de séjour. Les titres de transport et l'aide financière à l'éditeur sont financés par la Partie d'origine.
- ◆ S'il y a 2 lauréats (auteur et illustrateur), la Partie d'origine prend en charge les frais de transport, de séjour et d'hébergement de l'un des lauréats.

fonctionnement

- ◆ Le Prix Québec /Wallonie-Bruxelles de littérature de jeunesse est attribué conjointement, les années impaires, tous les deux ans, à deux lauréats: un de la Communauté Wallonie-Bruxelles et un du Québec.
- ◆ Le Prix peut être décerné à plusieurs reprises au même auteur/illustrateur mais pas successivement.
- ◆ Le genre littéraire faisant l'objet du concours varie d'une année à l'autre. Les deux Parties annoncent à l'automne de l'année paire le domaine spécifique dans lequel elles souhaitent voir attribuer le Prix: conte, roman, nouvelle, poésie, documentaire, etc.
- ◆ Le genre pourra s'adresser, entre autres, à l'une des grandes catégories d'âge suivantes:
 - ◆ enfant prélecteur ou lecteur débutant
 - ◆ enfant lecteur
 - ◆ adolescent

JURY

- ◆ Chaque Partie lance l'appel des candidatures pour ses créateurs, les reçoit et valide leur conformité. Le cas échéant, chacune des Parties se réserve le droit de mettre en place un jury préalable de présélection qui choisit cinq dossiers de candidature.
- ◆ Un jury international de six personnes est constitué tous les deux ans. Il est composé à part égale de spécialistes appartenant respectivement à la Communauté Wallonie-Bruxelles et au Québec, issus de tous les métiers liés au livre pour la jeunesse et à sa promotion, à l'exclusion des participants du concours.
- ◆ Le jury international attribue le Prix conjointement à un lauréat québécois et à un lauréat de la Communauté Wallonie-Bruxelles. Le choix des lauréats se fait par consensus.
- ◆ Si un ex aequo subsiste à la fin des délibérations, les membres du jury international procéderont à un vote; la Partie d'accueil bénéficiera de trois voix et l'autre Partie de deux.

échéancier

ANNÉE IMPAIRE

JANVIER ET FÉVRIER

Appel des candidatures auprès des éditeurs.

MARS ET AVRIL

Tenue des jurys de présélection et annonce officielle des finalistes.

MAI

Sélection des lauréats par le jury international et annonce officielle.

JUIN À AOÛT

Préparation de la promotion des œuvres primées par les éditeurs du livre.

NOVEMBRE

Remise officielle du Prix aux lauréats, en novembre, au Salon du livre de Montréal, et en février-mars de l'année suivante, à la Foire du Livre de Bruxelles.

ANNÉE PAIRE

FÉVRIER À JUIN

Activités de promotion des lauréats (elles débutent avec la remise des Prix à l'occasion des salons et foires).

SEPTEMBRE ET OCTOBRE

Choix du genre littéraire et de la catégorie d'âge, choix du jury, choix des organismes associés à la promotion des œuvres.

remise du prix

- ◆ Une remise officielle du Prix est prévue dans le cadre du Salon du livre de Montréal (novembre) et de la Foire du Livre de Bruxelles (février-mars).
- ◆ La bourse du Prix sera remise au cours des semaines suivant la décision du jury d'attribution ou lors de la remise officielle du Prix.
- ◆ L'aide financière à l'éditeur fera l'objet d'une convention avec ce dernier et prévoira l'obligation pour celui-ci d'utiliser les sommes versées conformément au plan de promotion convenu d'un commun accord.

Du côté québécois, une fois la décision du jury connue, le versement de la bourse à l'éditeur se fera sur présentation et acceptation du plan de promotion de l'œuvre.

Du côté de la Communauté Wallonie-Bruxelles, le versement s'effectuera en deux tranches selon des modalités à préciser.

présentation des candidatures

conditions d'admissibilité

QUÉBEC

Remarque préliminaire: la demande doit être signée par l'éditeur.

- ◆ L'auteur/illustrateur doit satisfaire aux conditions suivantes:
 - ◆ être auteur ou illustrateur québécois de livres pour la jeunesse en langue française.
 - ◆ avoir à son actif une ou plusieurs créations en littérature pour la jeunesse, éditée(s) ou rééditée(s) depuis les deux dernières années.

- ◆ L'éditeur doit satisfaire aux conditions suivantes:
 - ◆ être un éditeur québécois agréé en vertu de la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre.
 - ◆ être éditeur de livres pour la jeunesse.
 - ◆ s'engager à présenter un plan de promotion et un rapport comportant une évaluation des résultats obtenus.

COMMUNAUTÉ WALLONIE - BRUXELLES

Remarque préliminaire: la demande doit être signée conjointement par l'auteur/illustrateur et par l'éditeur.

- ◆ L'auteur/illustrateur doit satisfaire aux conditions suivantes:
 - ◆ être illustrateur ou auteur de livres pour la jeunesse en langue française.
 - ◆ être de nationalité belge de langue française ou résider en Communauté Wallonie-Bruxelles depuis 10 ans au moins.
 - ◆ soumettre à la candidature du Prix un livre en langue française édité au maximum depuis deux ans.

- ◆ L'éditeur du lauréat doit satisfaire aux conditions suivantes:
 - ◆ avoir une antenne éditoriale en Wallonie ou à Bruxelles ou y être distribué professionnellement.
 - ◆ s'engager à élaborer avec les Parties concernées un plan précis de promotion et de mise en marché de l'ouvrage primé.
 - ◆ s'engager à présenter un plan de promotion et un bilan moral et financier de l'opération.

dossier de candidature

QUÉBEC

Le dossier de candidature doit contenir:

- ◆ Une fiche descriptive relative à l'éditeur: identité, statut, réalisations.
- ◆ Un dossier relatif à l'auteur/illustrateur: curriculum vitae, dossier de presse centré sur le livre soumis en candidature, six (6) exemplaires du livre en compétition.

COMMUNAUTÉ WALLONIE - BRUXELLES

Le dossier de candidature doit contenir:

- ◆ Une fiche descriptive relative à l'éditeur: identité, statut, réalisations.
- ◆ Un dossier relatif à l'auteur/illustrateur: curriculum vitae, dossier de presse centré sur le livre soumis en candidature, cinq (5) exemplaires du livre en compétition.
- ◆ Une note succincte précisant les implications de l'éditeur en Wallonie et à Bruxelles (antenne éditoriale, diffuseur, distributeur).

LAURÉATS

	catégorie	Lauréat(e)	Livre	éditeur	
1981	Illustration	Françoise Souply-Clabots			wb
1982	Nouveaux auteurs	Raymond Plante	<i>Monsieur Genou</i>	Leméac	a
1983		<i>Aucun lauréat couronné</i>			
1984	Livre documentaire	René Hausman	<i>Le Grand Bestiaire animaux d'Europe et d'Amérique</i>		wb
1985	Livre réservé à la petite enfance	Bertrand Gauthier Daniel Sylvestre	<i>Zunik</i>	la courte échelle	a
1986		<i>Aucun lauréat couronné</i>			
1987	Livre de fiction pour les 7 à 12 ans	Marie-José Sacré	<i>Bon appétit Monsieur l'Ogre; Le Fantôme à tiques; Ballon, le Génie</i>	Deissain	wb
1988	Roman fantaisiste et humoristique pour les 8 ans et plus	Ginette Anfousse	<i>Les catastrophes de Rosalie</i>	la courte échelle	a
1989	Album pour enfants de moins de 12 ans	Frédéric Du Bus	<i>Léonie dévore les livres</i>	Casterman	wb
1990	Illustration	Stéphane Poulin	<i>Album de famille</i>	Michel Quintin	a
1991	Livre documentaire pour les moins de 12 ans	Lillo Canta	<i>Magritte</i>	Duculot	wb
1992	Science-fiction et fantastique	Jacques Lazure	<i>Le Domaine des Sans Yeux</i>	Québec Amérique	a
1993		<i>Aucun lauréat couronné</i>			
1994	La famille dans le roman psychologique pour les 10 à 15 ans	Dominique Demers	<i>Les grands sapins ne meurent pas</i>	Québec Amérique	a
1995		<i>Aucun lauréat couronné</i>			
1996	Contes et nouvelles pour les 10 à 15 ans	Christiane Duchesne	<i>La Bergère de chevaux</i>	Québec Amérique	a
1997	Album pour enfant prélecteur ou débutant	Rascal Louis Joos	<i>Le Voyage d'Orégon</i>	Pastel	wb
1998	Premier roman pour les 7 à 9 ans	Louise Leblanc	<i>Deux amis dans la nuit</i>	la courte échelle	a
1999	Petite enfance	Caroline Grégoire	<i>Tonton, René et tante Gilberte</i>	Pastel	wb
2000	Album couleur	Anne Villeneuve	<i>L'écharpe rouge</i>	Les 400 coups	a
2001		Mario Ramos	<i>Le Roi est occupé</i>	Pastel	wb
2002	Roman Mystères et enquêtes policières pour les 6 à 9 ans	Michèle Marineau	<i>Marion et le Nouveau monde</i>	Dominique et compagnie	a
2003		Anne-Catherine de Boel	<i>Koulboul et Molokoloch</i>	Pastel	wb
2005	Poésie et comptine	Henriette Major et Philippe Beha	<i>Les devinettes d'Henriette</i>	Hurtubise HMH	a
		Catherine Pineur	<i>Plouf plouf! Achille hésite</i>	Pastel	wb
2007	Album pour les 6 à 9 ans	Pierrette Dubé et Caroline Hamel	<i>Maman s'est perdue</i>	Les 400 coups	a
		David Merveille	<i>Le Jacquot de Monsieur Hulot</i>	du Rouergue	wb